

Bayeux. Le lycée Arcisse-de-Caumont en grève pour obtenir de meilleures conditions sanitaires



Les enseignants d'Arcisse-de-Caumont, à Bayeux, n'assurent plus les cours, pour réclamer de meilleures conditions sanitaires et l'application du protocole prévu en cas de deuxième vague.

Archives Ouest-France

Ce mardi 3 novembre 2020, les enseignants du lycée Arcisse-de-Caumont de Bayeux (Calvados) sont en grève. Ils n'assurent plus les cours, pour demander de meilleures conditions sanitaires et évoquent une mise en danger du personnel et des élèves, en pleine pandémie de coronavirus.

Ce mardi 3 novembre 2020, les enseignants du lycée Arcisse-de-Caumont à Bayeux n'assurent plus les cours. « **Un mouvement de grève décidé lundi, en raison des conditions sanitaires liées à cette rentrée scolaire en période de confinement, alors que nous sommes confrontés à une deuxième vague du virus, estime Sébastien Alix, le délégué représentant du personnel. Il y a une mise en danger des élèves et du personnel.** »

Pour les enseignants, un protocole sanitaire bien spécifique avait été prévu en cas de deuxième vague du Covid-19. « **Avec la moitié des effectifs qui viennent en cours une semaine sur deux, le reste du temps étant consacré à l'enseignement à distance,** souligne Sébastien Alix. **Nous réclamons donc au rectorat le passage à cet enseignement hybride. »**

Mise en danger des élèves et du personnel

La taille de l'établissement n'est pas sans influencer la décision des enseignants de ne plus faire cours, avec un millier d'élèves dans les murs et 130 professeurs. « **Chaque midi, plus de 500 lycéens déjeunent au réfectoire. On ne peut plus travailler dans ces conditions, où personnel et élèves sont mis en danger. »**

Ce lundi matin, les élèves sont donc restés à l'intérieur de l'établissement. « **Nous leur demandons de ne pas se regrouper devant l'entrée du lycée en raison des mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate,** insiste le représentant syndical. **De notre côté, nous attendons une réponse du rectorat, pour savoir si cette grève sera reconduite. »**

Éric MARIE.